## REGLEMENT INTERIEUR DU JEU SUR PLACE

- Nous vous recevons sur place gratuitement aux heures d'ouverture affichées.
- L'espace de jeu n'est accessible que déchaussé.

Pour des raisons d'hygiène et aider l'enfant à développer son équilibre et se muscler les pieds.

 Notre ludothèque s'adresse aux enfants de moins de 6 ans et 12 ans pour les enfants porteurs d'un handicap. Les frères et sœurs plus âgés peuvent accompagner selon l'intérêt qu'ils y trouvent.

## La ludothèque est un lieu pour jouer et découvrir son environnement :

- L'accompagnement d'un adulte est indispensable.
- L'enfant est placé sous sa responsabilité et sa surveillance.

Votre positionnement à sa hauteur, votre regard bienveillant et des paroles appropriées, vos encouragements sont nécessaires.

- Nous vous demandons :
  - De ranger au fur et à mesure les jouets après leur utilisation
    Afin de favoriser la concentration des enfants.
  - De respecter les locaux, le matériel, le mobilier.
  - o De vous organiser pour donner le goûter à l'extérieur de la ludothèque.
- Vous avez accès à la ludothèque **1 fois par semaine**. Pour favoriser une plus grande qualité d'accueil pour le bien être des adultes comme des enfants.
- Nous nous réservons le droit de limiter le **temps de jeu à 1 heure.**Pour des raisons d'intérêt de l'enfant, de sécurité et pour permettre à un plus grand monde de venir.
  - Nous nous réservons le droit d'une exclusion en cas de non-respect.

Je soussigné(e)	
M	accepte les conditions.
Date	signature :